COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L’UIMM Côte-d’Or sollicite les industriels UMS et USPA pour la production de visières anti-projection**

Dijon, le 14 avril 2020 – **Pour répondre à la crise sanitaire, l’UIMM Côte-d’Or sollicite les entreprises UMS et USPA pour fabriquer 8000 visières anti-projection à destination des professionnels de santé et des salariés du secteur industriel.**

**Des visières pour satisfaire les besoins locaux**

Dans le cadre du maintien de l’activité, l'UIMM Côte d'Or travaille avec deux de ses entreprises adhérentes, UMS et USPA, pour concevoir des visières de protection prioritairement pour le personnel de santé. Ces visières peuvent également servir à la protection de salariés du secteur privé et ainsi permettre aux entreprises de maintenir leur activité.

Des commandes ont d’ores et déjà été passées par plus de 50 entreprises de Côte-d’Or. 5000 visières en kit sont donc sur le point d’être livrées dans tout le département.

La recette de ces ventes permettra ainsi d'offrir gratuitement des visières au personnel de santé.

Ces visières ont été créées pour se protéger des projections (postillons, salive...) et pour éviter de porter ses mains au visage. Elles ont reçu un agrément de l'INRS qui valide leur efficacité.

**Deux entreprises mobilisées dans la lutte contre le Covid-19**

Un maître-mot : « l’esprit de résistance et d’adaptation », voilà ce qui anime Philippe Le Floch en cette période de crise. Son entreprise d’une dizaine de salariés, UMS, basée à Longvic est spécialisée dans la Découpe Laser des Métaux. Aidée de son sous-traitant USPA, situé à Echenon et spécialisé dans l’usinage de la matière plastique, ils ont pu répondre à l’appel de Véronique GUILLON, Déléguée Générale de l’UIMM Côte-d’Or.

Après une baisse d’activité consécutive à l’annonce du confinement et l’arrêt de la plupart de ces clients, UMS a voulu mettre « son outil de travail au service de cette cause ». Après un déménagement récent dans un bâtiment vaste, « les gestes barrières ont plus qu’été respectés, avec la possibilité de laisser énormément d’espace entre chaque salarié. Avec la mise en place du télétravail pour les postes qui le permettaient et la mise à disposition de masques, gel hydroalcoolique et maintenant de visières, nous nous sommes adaptés pour un travail en toute sécurité. ».

Un stock important de matière, leur permettant de pallier au manque de livraison, a permis à cette entreprise de lancer la production de ces visières assez rapidement. Avec, depuis peu, une nouvelle machine de découpe laser, « monstre de technologie mis au service de la lutte contre le covid-19 », UMS est en capacité d’obtenir une production très performante.

Ayant rencontré quelques soucis d’approvisionnement en élastiques, Philippe Le Floch déclare pouvoir faire appel à d’autres sous-traitants, notamment via le réseau de l’UIMM Côte-d’Or. « C’est la capacité d’adaptation qui fait la survie d’une espèce : avec l’UIMM Côte-d’Or on montre qu’on ne baisse pas les bras ».